



Présenté par la



HONDA

FONDATION HONDA CANADA

Top Collecte au Canada



Amassez le plus haut montant en dons via votre page Donor Drive d'ici le **7 mars 2021 à 23 h 59 HNE** et courez la chance de gagner **250 \$ EN JEUX ET ACTIVITÉS MATTEL.**

DURÉE DU CONCOURS:

Le concours débute à 9 h 00 HNE le 29 janvier 2021 et se termine à 23 h 59 HNE le 7 mars 2021.

ADMISSIBILITÉ:

Les participants doivent être enregistrés sur jouezpourdesreves.ca et avoir amassé le plus haut montant en dons. Si plusieurs participant(e)s ont le même montant de collecte de dons, chacun(e) aura une (1) chance de gagner. Vous devez avoir amassé un minimum de 100 \$ en dons pour être admissible. Il doit s'agir de dons confirmés et non pas d'une promesse. La personne gagnante de la Top collecte au Canada n'est pas admissible pour gagner la Top Collecte par Province/Territoire. La personne gagnante de la Top collecte par Province sera déterminée selon le deuxième montant le plus élevé dans cette région. L'argent doit être comptabilisé sur votre page de collecte de fonds avant 23 h 59 HNE le 7 mars 2021.

LE PRIX:

1 (un) prix consistant en un (1) ensemble de jeux et activités MATTEL d'une valeur de 250 \$. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Le prix doit être accepté tel qu'offert et ne peut être substitué, réclamé ou échangé contre de l'argent, un crédit ou un autre prix, sauf à la seule discrétion des commanditaires de prix. Aucun crédit ou remboursement ne sera accordé si le prix n'est pas réclamé. La réclamation du prix peut-être soumise aux conditions du commanditaire de prix. Le prix est soumis à toutes les modalités et conditions énoncées par le commanditaire du prix et sera livré au gagnant confirmé directement de Mattel à l'adresse fournie après que la personne gagnante potentielle ait été contactée avec succès et informée de son prix et se soit entièrement conformée au présent règlement du concours. L'expédition du prix se fait sans assurance et ni le commanditaire du concours ni aucune des parties exonérées n'assumera quelque responsabilité que ce soit pour un prix perdu, endommagé ou mal acheminé.